

Département du Var
Commune des Arcs-sur-Argens - 83460
ZAC des Bréguières - Lot D

Maître d'Ouvrage



CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME LOGISTIQUE

DOSSIER PERMIS DE CONSTRUIRE

PC13 - ATTESTATION P.P.R.I



ATTESTATION

Conformément à l'article R. 431-16 c du Code de l'Urbanisme,
Je soussigné : Stéphane GOULARD

Agence GOULARD-BRABANT-LOÏEZ Architectes Associés

Atteste par la présente que le projet, objet de la présente demande de Permis de Construire, se situant dans une zone où un plan de prévention des risques géologiques et un plan de prévention des risques d'inondations ont été mis en place, une étude de sols et une étude hydraulique ont été réalisées et que le projet les prend en compte.

Fait à : Marcq en Baroeul
le 12 Novembre 2019



Nota : La présente attestation ne saurait engager l'Architecte au-delà des garanties souscrites auprès de la Mutuelle de Architectes Français dans le cadre de sa mission strictement limitée à la conception architecturale du projet au stade du Permis de Construire ; le cadre de son intervention exclut notamment toute prescription, étude ou contrôle relatif au dimensionnement des structures des bâtiments et en particulier des fondations qui relèvent exclusivement de la compétence des bureaux d'études associés à l'opération